

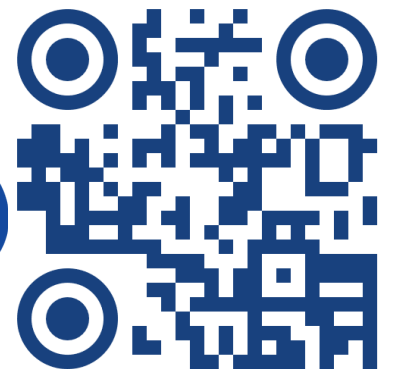


CURSUS 2026

OFFICIERS GARDE-CÔTES INTERNATIONAUX



(+33) 9 70 00 04 50
espmer.fr
espmer@mer.gouv.fr





QU'EST CE QUE C'EST ?

Dans le cadre des coopérations établies au titre du dialogue maritime entre la France et différents pays d'Afrique ou d'Asie, l'ESPMER propose un cursus de formation de 4 mois destiné à des stagiaires cadres/officiers des administrations maritimes participant aux fonctions garde-côtes ou douanes maritimes.

À SAVOIR

- La troisième session se tiendra du mois d'août au mois de décembre 2026.
- Elle est ouverte aux cadres civils et officiers de moins de 35 ans.
- A titre de pré-requis, les candidats doivent justifier d'une expérience avérée à la mer sur des fonctions de direction.
- Les candidats doivent posséder un niveau de compréhension et d'expression en français leur permettant de suivre des enseignements techniques et généralistes de haut niveau (niveau B2 minimum) ainsi qu'une bonne maîtrise des outils bureautiques et cartographiques.

Les candidats pourront faire l'objet d'une bourse attribuée par l'État Français (MEAE/DCSD) leur permettant de couvrir les frais de subsistance pendant leur séjour. Sur le principe, il est acté qu'aucun frais d'inscription ne sera facturé par l'ESPMER aux administrations des stagiaires.

Le parcours comporte des modules de formation dans les domaines suivants :

- droit maritime international
- surveillance et police de l'environnement marin
- surveillance et contrôle des pêches
- réponse opérationnelle aux incidents maritimes
- supervision du trafic maritime
- changement climatique
- identification et lutte contre les pollutions maritimes
- lutte contre les trafics illicites (en lien avec la garde côte des Douane)
- administration de la mer et du littoral
- sécurité et sûreté des navires

La formation délivrée par l'ESPMER permet d'exercer des fonctions dans les différentes composantes de la garde-côtes, en centre opérationnel ou sur des unités de contrôle et d'intervention, dans le domaine de la police des pêches et de l'environnement marin, de l'assistance, de la recherche et du sauvetage maritime, de la surveillance de la navigation portuaire et côtière.



Les administrations intéressées se signaleront par l'envoi d'un mail à l'ESPMER :

espmer@mer.gouv.fr
joel.davo@mer.gouv.fr

En précisant l'objet : OGCI ESPMER 2026

 **Au Havre, en région Normandie**



QUELS SONT LES OBJECTIFS ET ENJEUX DE CETTE FORMATION ?

DURÉE DE LA FORMATION

4 mois



1. SAVOIR IDENTIFIER

une problématique et recueillir tous les faits, identifier toutes les solutions possibles, analyser les conséquences des choix réalisés et en mesurer les impacts possibles.



3. MAÎTRISER ET VALORISER

une politique publique, les enjeux et la stratégie de son administration pour pouvoir conduire auprès des différents interlocuteurs ou partenaires des travaux, des négociations définies au préalable avec l'autorité hiérarchique et lui en rendre compte.

TENUES

Stagiaires civils et militaires :
Uniforme du pays d'origine

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

cours, conférences
et voyage d'étude



2. ÉLABORER

un plan stratégique, mettre en place des processus organisationnels, identifier et saisir des opportunités avec comme objectif l'optimisation des résultats.



4. CONNAÎTRE

les principales positions de l'établissement sur les sujets les plus importants; parler au nom de l'administration lors de réunions impliquant des acteurs externes.

- Droit de la mer
- Lutte contre la pêche INN
- Douane et lutte contre les trafics illicites
- Surveillance et sauvetage
- Environnement marin
- Changement climatique
- Planification
- Administration de la mer
- Sécurité et sûreté des navires



COMMENT FAIRE POUR ÊTRE CANDIDAT ?

LIEU DE LA FORMATION

École du Service Public de la mer
Le Havre (France - Normandie)

PÉRIODE DE FORMATION

D'août à décembre 2026

LOGEMENT

L'ESPMER dispense ses enseignements selon le régime d'externat strict : logement à proximité de l'école. (réservé par Campus France, en lien avec le ministère de l'Europe et des affaires étrangères / DCSD)

FRAIS D'INSCRIPTION

Les candidats retenus sont bénéficiaires d'une prise en charge accordée par la DCSD

ASSURANCE

Chaque candidat bénéficiera d'une couverture internationale d'assurance et de santé souscrite par Campus France. Cette couverture internationale incluant les frais de santé, l'assistance et le rapatriement, la prévoyance et la responsabilité civile

INSCRIPTION

Le postulant transmet son dossier de candidature à l'attaché de défense ou de sécurité intérieure de l'ambassade de France de son pays d'origine



Si sa candidature est acceptée, le stagiaire devra se renseigner sur les démarches administratives à effectuer. Les formalités nécessaires à l'obtention d'un visa relèvent de sa seule action.



Il sera également demandé au candidat de signer, en préalable à son inscription définitive, un document dans lequel il s'engage à respecter les principes fondamentaux de la République française qui sont énoncés dans sa devise : "Liberté, Égalité, Fraternité" ainsi que les quatre caractères de la république Française : son indivisibilité, sa laïcité, son caractère démocratique et son caractère social.

**LES PIÈCES À FOURNIR
SONT LISTÉES DANS DOSSIER DE CANDIDATURE**